

Image not found or type unknown



Information sur un risque d'expulsion

Par **jamal64**, le **23/10/2015** à **20:42**

Je suis en situation irrégulière depuis 2009 , mon ex-épouse vient de reconnaître la paternité de mon enfant.

Après décision de justice j'ai le droit de garde à partir de demain. Étant donné que la mère ne veut pas me donner l'enfant et que je me trouve dans l'obligation de déposer plainte pour non présentation de l'enfant.

Est-ce que je risque une expulsion du fait de ma situation irrégulière lorsque je me présenterai au commissariat de Police ?

Merci d'avance! [smile17]